

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 10 JUILLET 2026

DÉLIBÉRATION N° B 2026_38

DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES DIFFERENTES STRUCTURES OU SIEGE LE SYNDICAT

Date de la convocation
03/07/2026

Le 10 juillet 2026 à 9h30, le Bureau Syndical légalement convoqué, s'est réuni à Felletin (23), sous la présidence de Monsieur Philippe BRUGERE.

Collège Régional

Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total des voix
BARAT Geneviève	X				
CAVITTE Pascal		P. BRUGERE	X		
DELIBIT Sandra					
LAFRIQUE Philippe		G. BARAT	X		
MICHON Marie-Hélène		F. SERRE	X		
SERRE Françoise	X				
TOTAL = 6 x 2 voix chacun	2	3		5	10

Collège Départemental

	Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
19	ARFEUILLERE Christophe	X				
	CORNELISSEN Jacqueline	X				
	PETIT Christophe		C. ARFEUILLERE	X		
23	DEFEMME Catherine					
	MARTIN Valéry	X				
87	LARDY Brigitte	X				
	TOTAL = 6 x 2 voix chacun	4	1		5	10

Collège Intercommunal et Communal

Communautés de Communes

	Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
HCC	BRUGERE Philippe	X				
CGS	CAGNON Olivier	X				
PV	DELEFOSSE Laurent		JP BOSDEVIGIE	X		
VMM	LEGRAIN Olivier	X				
	TOTAL = 4 x 1 voix chacun	3	1		4	4

Communes

	Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
19	BEAUMONT Didier	X				
	BEZEAU Sophie	X				
	HORNEBECK Catherine	X				
	POUYAUD Bernard		C HORNEBECK			
	WORINGER Frédéric	X				
23	BERTRAND Frédéric	X				
	MASSON Sylvie	X				
87	BOSDEVIGIE Jean-Pierre	X				
	TOTAL = 8 x 1 voix chacun	7	1		8	8
	TOTAL EPCI et communes	10	2		12	12

Participaient également à la réunion des salariés du PNR :

Madame Juliette GIOUX (Directrice)
Guillaume RODIER, Olivier HUET, Véronique GIESSLER

Le Président expose :

Il convient de procéder à la désignation des délégués dans les différentes structures où siège le Syndicat :

- Commission locale de l'eau du SAGE VIENNE : 1 délégué
- Commission locale de l'eau du SAGE CREUSE : 1 délégué
- Commission locale de l'eau du SAGE DORDOGNE : 1 délégué
- Commission locale de l'eau du SAGE VEZERE CORREZE : 1 délégué
- Comité Régional Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine : 1 délégué homme et 1 déléguée femme
- Campus régional du patrimoine bâti de Felletin : 1 délégué titulaire + 1 délégué suppléant
- IPAMAC (association inter-parcs massif central) : Président de droit + 1 déléguée femme + 1 suppléant homme ou femme)
- Comité National d'Action sociale : 1 délégué
- SCIC Abattoir de Haute Corrèze : 1 délégué
- Association pour le pastoralisme de la montagne limousine (APML) : 1 délégué
- L'Arban : 1 délégué
- Commission régionale du Tourisme de Nouvelle Aquitaine : 1 délégué
- Comité régional de la randonnée pédestre : 1 délégué
- SAFER Nouvelle-Aquitaine : 1 délégué
- PEFC Nouvelle Aquitaine : 1 délégué
- LAINAMAC : 1 délégué
- Commission départementale des espaces, sites et itinéraires de la Creuse (CDESI) : 1 délégué
- Fédération des PNR (Président et Directrice de droit) + 1 délégué membre du BS
- Commission consultative départementale de sécurité et accessibilité (CCDSA) : 1 délégué
- Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) : 1 délégué + 1 suppléant

Il est proposé aux membres du Bureau syndical de procéder à la désignation des représentants dans les structures citées ci-dessus.

LE BUREAU SYNDICAL,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Au vu des visas et considérants,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

De nommer dans les différentes structures où siège le Parc :

- Commission locale de l'eau du SAGE VIENNE : Bernard POUYAUD
- Commission locale de l'eau du SAGE CREUSE : Bernard POUYAUD
- Commission locale de l'eau du SAGE DORDOGNE : Bernard POUYAUD
- Commission locale de l'eau du SAGE VEZERE CORREZE : Bernard POUYAUD
- Comité Régional Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine : Laurent DELEFOSSE et Sophie BEZEAU
- Campus régional du patrimoine bâti de Felletin : Philippe BRUGERE (titulaire) et G. SALVIAT (suppléant)
- IPAMAC (association inter-parcs massif central) : Frédéric BERTRAND (titulaire) et Catherine HORNEBECK (titulaire), Philippe BRUGERE (suppléant)

- Comité National d'Action sociale : Frédéric BERTRAND
- SCIC Abattoir de Haute Corrèze : Christophe ARFEUILLERE
- Association pour le pastoralisme de la montagne limousine (APML) : Jérôme ORVAIN
- L'Arban : Olivier CAGNON
- Commission régionale du Tourisme de Nouvelle Aquitaine : Didier BEAUMONT
- Comité régional de la randonnée pédestre : Didier BEAUMONT
- SAFER Nouvelle-Aquitaine : Philippe BRUGERE
- PEFC Nouvelle Aquitaine : Jean-Pierre BOSDEVIGIE
- LAINAMAC : Sylvie MASSON
- Commission départementale des espaces, sites et itinéraires de la Creuse (CDESI) : Didier BEAUMONT
- Fédération des PNR (Président et Directrice de droit) + Jean-Pierre BOSDEVIGIE
- Commission consultative départementale de sécurité et accessibilité (CCDSA) : Philippe BRUGERE
- Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) : Philippe BRUGERE (titulaire) et Sophie BEZEAU (suppléante)
- Agence Régionale de le Biodiversité Nouvelle Aquitaine : Sophie BEZEAU (titulaire) et Laurent DELEFOSSE (suppléant)

Collèges	Valeur voix	Présents	Votants	Voix pour	Voix contre	Abstention
Régional = 6	2	2	5	10		
Départemental = 6	2	4	5	10		
Communes = 8	1	7	8	8		
EPCI = 4	1	3	4	4		
TOTAL = 24		16	22			

La délibération est approuvée à l'unanimité

Fait et Délibéré en Séance, les jours, mois et an ci-dessus
 Pour Extrait certifié conforme
 Le Président, Philippe BRUGERE

Le Président certifie que la présente
 délibération a été transmise en
 Sous-préfecture d'Ussel (19) au titre
 du contrôle de légalité le
 Et qu'elle a été affichée le



Envoyé en préfecture le 21/07/2026

Reçu en préfecture le 22/07/2026

Publié le 22/07/2026

ID : 019-251900130-20260710-B_2026_38-DE